

MON REGARD DE PRETRE CONGOLAIS SUR LE MINISTERE DE PRETRE DANS LE LIMOUSIN.

*« Venu d'un autre continent,
qu'est-ce que tu as découvert du ministère de prêtre en France ? »*

D'entrée de jeu, je ne n'ai pas ici la prétention de parler comme prêtre qui connaît tout le continent africain et qui parle en son nom. En réalité, je ne connais que la vie des prêtres dans mon pays le Congo Démocratique et le Cameroun où j'ai exercé mon ministère Fidei Donum pendant 16 ans. En second lieu, je n'ai pas la prétention non plus de porter un regard complet sur le ministère de prêtre en France, car mon ministère de 7 ans s'est déroulé entièrement dans le limousin ; en fait, je connais très peu de ce qui se passe dans les autres paroisses de notre diocèse de Limoges, encore moins dans les autres diocèses de France. C'est pourquoi modestement, je ne vous livre ici qu'un « *regard d'ailleurs imparfait d'un prêtre congolais sur le ministère de prêtre dans le limousin.* »

Je suis dans ce diocèse de Limoges depuis mai 2005. J'étais venu pour un congé sabbatique d'un an qui s'est transformé en mission de Fidei Donum en 2006, sur pétition des fidèles et des communautés de communes avant d'être un contrat entre l'Evêque d'Idiofa en RDC et l'Evêque de Limoges. Mon regard porte sur deux aspects : Matériel et pastoral.

1. Sur le matériel

Par rapport au Congo et au Cameroun, il me semble que le ministère de prêtre est bien soutenu matériellement. Il jouit des bienfaits de la modernité : voiture en état, routes asphaltées partout qui vous dispensent des crevaisons, télévision, Internet, logement aux normes, téléphones etc...

En outre, je n'ai pas connu de souci particulier pour me nourrir ni pour me vêtir ; ce que le diocèse me donne par mois me suffit pour vivre avec ce seul bémol qu'étant venu d'ailleurs le contact téléphonique avec la famille et les autres liens avec le Cameroun pèsent sur mon budget. Et puis quand il faut répondre aux différentes sollicitations de la famille et autres connaissances, Solidarité africaine oblige, on se retrouve un peu dans la gêne !

2. Sur le plan pastoral

2.1. Joies

L'accueil des chrétiens à mon égard m'a mis en confiance et a permis que je m'épanouisse et que je donne le plein de moi-même. Je suis souvent invité dans les familles pour partager leur repas et échanger sur bien de sujets. Les relations avec les autorités locales sont bonnes. La majeure partie de mes 15 municipalités m'invitent régulièrement aux vœux de Nouvel An et aux repas des aînés ainsi qu'à d'autres manifestations.

Les relations avec les confrères sont fraternelles et joviales. J'ai été invité à faire partie de la Fraternité « Jésus Caritas ». Rencontres et Récollections pour mon soutien spirituel.

Je me réjouis tout d'abord d'avoir trouvé en place des structures pastorales qui marchent : Equipe pastorale, Conseil Paroissial, Conseil pour les Affaires économiques qui me dispense des soucis matériels, des équipes de préparation au mariage et au baptême, des équipes d'accompagnement de familles en deuil (une nouveauté), des catéchistes majoritairement féminins ! Au Congo, il y a plus d'hommes catéchistes que de femmes...

Ces différentes activités sont sources de plusieurs réunions. C'est ce qui permet une meilleure connaissance des uns et des autres. Quand il faut ajouter les autres réunions au niveau du doyenné et du diocèse, on se sent quelque peu essoufflé !

Ce que j'admire encore dans le ministère de prêtre ici en France, c'est la programmation ou la planification des activités un an à l'avance. On a ainsi le temps de mieux préparer les choses. En Afrique, les choses sont aussi programmées mais bien souvent des circonstances de tous genres les perturbent.

Notre église de Limoges est bien ouverte sur la mission ; elle apporte de l'aide aux autres églises sœurs moins nanties : Burkina, Cameroun, Vietnam. Ce qu'au Congo on ne fait pas explicitement. Là, on participe aux différentes quêtes impérées que l'Eglise demande.

2.2. Quelques observations et questionnements

Superficiellement, ce qui me frappe en premier lieu dans le travail du prêtre en limousin ce sont les obsèques hebdomadaires. Le prêtre passe la majeure partie de son temps à préparer et à célébrer les funérailles chaque semaine : 3, 4 voire 5 par semaine. Ce qui n'est pas le cas au Congo et au Cameroun. En 16 ans au Cameroun, je n'ai célébré que 4 obsèques. Il est vrai qu'ici ces célébrations sont de bonnes occasions de faire passer un message de l'Évangile à ceux qui ne mettent pied à l'Église qu'à ces tristes circonstances. Soit dit en passant, ce sont ces célébrations des funérailles qui renflouent la caisse paroissiale et du diocèse, peut-être ! J'aurais aimé trouver un peu plus de temps à rencontrer les « vivants », à visiter les malades et les personnes seules etc.... si je n'avais pas tous ces enterrements.

En second lieu ce qui frappe celui qui vient du Congo ou du Cameroun, c'est le côté liturgique. Le dimanche des Rameaux, les églises sont pleines à « craquer » de monde. Mais les autres dimanches elles sont peu remplies ; la participation est essentiellement des gens « d'un certain âge », peu de jeunes donc, peu ou pas d'enfants de chœur (aux deux célébrations de Rameaux de cette année, pas un seul !). En musicien, je regrette des messes sans chorales, des messes pas toujours vivantes, des messes où le corps ne participe pas.

Le prêtre est considéré comme un citoyen ordinaire : on l'appelle par son prénom sans autre forme ou simplement « monsieur » pour ceux qui ne le connaissent pas. Cela frappe au début, puis on s'y habitue. Mais il est quand même appelé « Père » par ses paroissiens. Au Congo, on tient encore à l'appellation « Abbé » ou « Père ». En famille au Congo, il n'est pas autorisé d'appeler son grand frère ou sa grande sœur par son prénom. Quand il le faut, on le fait précéder de l'adjectif respectueux de « *yaya* » « grand frère » ou « grande sœur ». Il est vrai qu'ici, appeler quelqu'un par son prénom n'est pas un manque de respect, mais plutôt une marque d'amitié, de familiarité. Une façon peut-être de combattre la course aux titres dont Jésus parle en Matthieu 23, 8-10 : « *Ne donner à personne le titre de Père, car vous n'avez qu'un seul Père !* »

Venu d'un autre continent, l'Église de France me paraît plus « laxiste » que celle d'Afrique en ce qui concerne l'admission aux sacrements : baptême, communion, mariage, confession, eucharistie et même les funérailles. Dans les deux pays où j'ai travaillé, on est plus exigeant par exemple pour le baptême des enfants. On ne baptise pas le 2^{ème} parfois le 3^{ème} enfant si les parents ne sont pas mariés religieusement, si les parents ne sont pas pratiquants. On ne laisse pas communier les gens qui ne sont pas mariés à l'église ou les gens qui ne viennent qu'occasionnellement une fois par an à la messe du dimanche. Ici, beaucoup de communions chaque dimanche et peu ou pas de confessions. Non seulement, l'Église de France me semble laxiste, elle est timide et ne réagit pas comme les Evêques du Congo ou du Cameroun. Laïcité oblige, me direz-vous, ou prudence compte tenu de l'histoire. Quand il s'agit du Ramadan des musulmans, la télévision française se fait le devoir de l'annoncer. C'est une bonne chose. Pourquoi ne le fait-on pas quand il s'agit du Carême des catholiques ? Et tout le monde se tait. Pourquoi la laïcité est-elle invoquée seulement quand il s'agit des catholiques ?

L'Église de notre diocèse, oserais-je dire celle de la France, ne semble pas suffisamment s'occuper ou travailler pour les vocations : il y a bien des affiches qui nous viennent de la Conférence Nationale des Evêques, mais sur le terrain, on en parle très peu, pas de structures paroissiales pour cela. Il y a bien VocCM2 une fois tous les deux ans. Cela suffit-il à susciter les vocations. Au Congo comme au Cameroun, presque chaque paroisse a un comité de vocations avec un groupe vocationnel ; des camps vocationnels s'organisent chaque année où l'on fait découvrir aux jeunes de tous âges, garçons et filles, ce qu'est une vocation, les différentes vocations, les différentes congrégations etc.... Nous avons encore des petits séminaires... choses archaïques pour ici depuis des années. Pas nécessaire d'y revenir, mais... Au Congo, les ordinations sont les occasions de faire aussi la pastorale des vocations. L'Evêque en profite pour en parler longuement...

3. Conclusion

Bref, il me semble qu'un prêtre venu d'ailleurs a sa place dans la pastorale de ce diocèse et peut apporter sa petite pierre à la construction de l'Église de Dieu qui est à Limoges et en France. Il y a encore beaucoup à faire, surtout pour « réchauffer » la foi et la vie des fidèles, car le climat sociopolitique ne le favorise pas toujours. Après tout, le prêtre est prêtre partout, il est chez lui, dans son église sa nouvelle famille.

Père Barthélemy Binia
Curé de St Jean-Baptiste